

Module n°4 : Élaboration du document unique et du PAPRIPACT

Contexte

Pour vous accompagner sur la QVT, l'Anfh vous propose une boîte à outils mobilisables à la carte. En complément de l'accompagnement à la démarche qualité de vie au travail ainsi que du baromètre proposé par vos délégations, des formations-actions peuvent être déployées indépendamment ou en complément de vos démarches

Objectifs

Connaître le cadre législatif et réglementaire et les enjeux relatifs à la démarche d'évaluation des risques professionnels ; Définir l'organisation pour déployer la démarche au sein de l'établissement ; Savoir identifier et évaluer préventivement les risques d'une situation de travail ; Savoir analyser des situations post-accidents pour améliorer les dispositifs de prévention ; Construire son programme de prévention des risques professionnels : PAPRIPACT.

Renseignements complémentaires

Modalités En présentiel ou en distanciel

Code Formule Se rapprocher de votre délégation

Échéance du marché 07 avril 2026

N'hésitez pas à contacter votre délégation après cette date pour vous renseigner sur notre nouvelle offre

Programme

Compétences prévention

Évaluation des risques professionnels et transcription dans le DUERP. Feuille de route de la démarche avec le PAPRIPACT. Mise à jour du DUERP et inscription des mesures dans le PAPRIPACT.

JLO

Acquérir les notions DUERP-PAPRIPACT ; Structurer et mettre en œuvre le DUERP et le PAPRIPACT ; Finaliser le DUERP et créer le PAPRIPACT.

RELYENS

Définir la méthodologie pour mettre en oeuvre une démarche d'évaluation des risques ; Définir et mettre en place son PAPRIPACT ; Communiquer et planifier la démarche d'évaluation des risques professionnels

Public

Variable selon les modules.

Direction, DRH, RH, encadrants, représentants du personnel

Exercice

2026

Code de formation

5-1

Nature

AFR

Organisé par

Variable selon les thématiques

Durée

NON CONNUE A CE JOUR

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences